# Les Recommandations internationales sur les statistiques relatives aux réfugiés, aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et aux apatrides

## (Cours en ligne à rythme libre)

## Présentation du Cours

### I. PRÉSENTATION DU COURS

Le nombre de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays n'a cessé d'augmenter ces dernières années. Le HCR estimait ainsi à plus de 108,4 millions le nombre de personnes déplacées de force en 2022. Parallèlement, l'apatridie demeure une réalité persistante, avec 4,4 millions de personnes concernées en 2022. Face à l'ampleur croissante de ces phénomènes, la demande en statistiques sur les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les personnes apatrides se renforce au niveau national, régional et international. Elle porte notamment sur des estimations complètes, précises, actualisées et comparables à l'échelle internationale quant au nombre de personnes touchées, à leurs conditions de vie et à leurs vulnérabilités. La disponibilité de statistiques de qualité est en effet indispensable pour élaborer, mettre en œuvre et suivre les politiques et accords concernant ces populations aux niveaux national, régional et international.

Ce cours présente les « Recommandations internationales sur les statistiques relatives aux réfugiés » (IRRS), les « Recommandations internationales sur les statistiques relatives aux déplacés » (IRIS) ainsi que les « Recommandations internationales sur les statistiques relatives à l'apatridie » (IROSS). Ces recommandations ont été approuvées par la Commission de statistique des Nations Unies respectivement en 2018 (IRRS), 2020 (IRIS) et 2023 (IROSS). Articulé en six modules thématiques, le cours présente en détail le cadre statistique régissant la compilation des statistiques relatives aux réfugiés, aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et aux personnes apatrides. Il aborde les concepts, définitions, classifications et méthodologies nécessaires à la collecte, la compilation, l'analyse et la diffusion des données et indicateurs relatifs à ces populations, y compris les

indicateurs des Objectifs de développement durable (ODD). Le cours aborde également les sources de données, les mécanismes institutionnels et la coordination.

## II. PARTICIPANTS CIBLES

Ce cours s'adresse en premier lieu aux agents des offices nationaux de statistique, des ministères concernés et des autres institutions impliquées dans les questions relatives aux réfugiés, aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et aux apatrides (notamment, par exemple, les ministères de l'Intérieur, les ministères de la Justice et les agences d'immigration). Ce cours sera par ailleurs utile aux personnes chargées de ces questions au sein d'organisations internationales, d'organisations régionales ou d'ONG.

## III. OBJECTIFS DU COURS

À l'issue de ce cours, vous serez en mesure de :

- Décrire l'importance des statistiques sur les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) et l'apatridie, les cadres juridiques internationaux pertinents et leur pertinence pour les applications opérationnelles et les politiques nationales.
- Expliquer le rôle du Groupe d'experts sur les statistiques relatives aux réfugiés, aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et aux apatrides (EGRIS) et du cadre statistique qu'il a développé
- Maîtriser les concepts et les définitions et utiliser les principales sources de données pour les statistiques sur les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et l'apatridie, conformément aux recommandations approuvées au niveau international.
- Décrire les défis liés à la collecte, à la compilation et à la diffusion des statistiques sur les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et l'apatridie.
- Évaluer l'importance de la coordination des données sur les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et l'apatridie afin de faciliter l'élaboration des politiques et de mettre en œuvre les recommandations d'EGRIS

## IV. STRUCTURE ET CONTENU DU COURS

Le cours en ligne comprend 6 modules interactifs proposés sur la plateforme de formation du SIAP. Chaque module est composé de diapositives commentées, enrichies d'avatars et

d'éléments interactifs destinés à favoriser l'engagement des participants. Des ressources complémentaires sont proposées à la fin de chaque module. À l'issue de l'ensemble des modules, les participants souhaitant obtenir une certification de suivi du cours devront compléter une évaluation finale portant sur l'intégralité du cours, ainsi qu'un court questionnaire d'évaluation. La durée estimée des modules en ligne est d'environ 7 heures.

La durée totale du cours (modules en ligne, lecture des documents de référence et évaluation finale) est estimée à 20 heures. Le cours étant proposé à rythme libre, chaque participant peut organiser son apprentissage selon ses disponibilités.

**Plan du cours**

| Module | Contenu |
|---|---|
| 1. **Introduction aux Recommandations internationales sur les statistiques relatives aux réfugiés, aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et aux apatrides** | • Pourquoi avons-nous besoin de statistiques sur les réfugiés, les PDI et les apatrides<br>• Mise en pratique et défis<br>• Statistiques officielles et données opérationnelles<br>• L'EGRIS et ses principaux travaux<br>• Définitions statistiques des réfugiés, des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et des apatrides<br>• Sources de données sur ces populations<br>• Coordination des statistiques sur ces populations |
| 2. **Statistiques sur les réfugiés : mesurer les stocks, les flux et les caractéristiques** | • Cadre juridique<br>• Cadre statistique<br>• Stocks et flux<br>• Mesure de l'intégration et de la satisfaction des besoins actuels |
| 3. **Statistiques sur les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays : mesurer les stocks, les flux et les caractéristiques** | • Cadre juridique et politique<br>• Cadre statistique<br>• Stocks et flux<br>• Solutions durables et principales vulnérabilités liées au déplacement<br>• Variables et tableaux statistiques sur les personnes déplacées |

| | |
|---|---|
| 4. **Statistiques sur l'apatridie : mesure des stocks, des flux et des caractéristiques** | • Cadre politique et juridique<br>• Cadre statistique<br>• Stocks et flux<br>• Mesurer les caractéristiques des populations apatrides |
| **5. Sources de données, analyse et diffusion** | • Recensements de la population et des ménages<br>• Enquêtes par sondage<br>• Données administratives<br>• Sources de données alternatives<br>• Données opérationnelles<br>• Confidentialité et partage des données<br>• Evaluation et contrôle qualité<br>• Analyse et diffusion |
| **6. Coordination statistique nationale, régionale et internationale** | • Principes de la coordination statistique<br>• Coordination statistique au niveau national<br>• Coordination entre partenaires régionaux et internationaux<br>• Recommandations pour améliorer la coordination des statistiques sur les populations déplacées de force |

## V. ÉVALUATION

La compréhension du contenu sera renforcée tout au long du cours par des évaluations intégrées à chaque module interactif, ainsi que par une évaluation finale à réaliser une fois l'ensemble des modules complétés.

Les participants disposeront de 60 minutes pour réaliser cette évaluation finale, qu'ils pourront passer jusqu'à cinq fois en conservant leur meilleure note. Le travail en groupe n'est pas autorisé pour cette évaluation. Le responsable du cours se réserve le droit de ne pas délivrer d'attestation aux participants soupçonnés de triche.

Les participants seront éligibles à l'obtention d'un certificat de suivi de cours sous réserve : (i) d'avoir obtenu une note minimale de 70 % à l'évaluation finale ; et (ii) d'avoir rempli le questionnaire d'évaluation du cours.